

TARIFS

CROSSCAMP CAMPER VANS

Valable à partir de 08/2023

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR CHOISIR VOTRE CAMPING-CAR

Le choix de la bonne implantation ainsi qu'un design attrayant sont des facteurs particulièrement importants lors de l'achat d'un camping-car, camper van ou urban vehicle (ci-après: camping-car). Par ailleurs, le poids joue également un rôle essentiel. Famille, amis, équipement en option, accessoires et bagages – tout cela doit pouvoir loger. Parallèlement, il existe des limites techniques et juridiques pour la configuration et le chargement. Chaque camping-car est conçu pour un certain poids, qui ne doit pas être dépassé à l'utilisation. Pour l'acheteur d'un camping-car, la question qui se pose est donc celle de savoir comment il doit configurer son véhicule pour loger les passagers, les bagages et les accessoires selon ses besoins sans que le véhicule dépasse ce poids maximal? Pour vous faciliter cette décision, nous vous fournissons ci-après quelques informations qui vous seront particulièrement utiles pour choisir votre véhicule parmi les modèles de notre gamme.

1. La masse en charge maximale techniquement admissible...

... est une valeur déterminée par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. CROSSCAMP définit une limite supérieure pour le véhicule par rapport à l'implantation, cette limite pouvant varier d'une implantation à l'autre (par ex. 2 800 kg, 3 100 kg). Vous trouverez l'indication correspondante pour chaque implantation dans les caractéristiques techniques.

Masse en ordre de marche en kg *	2610 (2480 - 2741)	2820 (2679 - 2961)	2970 (2822 - 3119)
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg)*	740	354	200
Masse en charge maximale techniquement admissible kg	3499	3499	3499

2. La masse en ordre de marche...

... se compose – pour simplifier – du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de **75 kg pour le conducteur**. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche de votre véhicule diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La **tolérance admissible s'élève à $\pm 5\%$** . La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre **parenthèses** après la masse en ordre de marche. Pour une pleine transparence sur les écarts de poids possibles, CROSSCAMP pèse chaque véhicule à la fin de la chaîne et communique à votre partenaire le résultat de la pesée de votre véhicule pour qu'il vous le transmette.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse en ordre de marche au point « Mentions légales ».

3. Les Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)

... sont déterminés par le fabricant dans ladite procédure de réception par type. De cela résulte ladite masse des passagers. Pour cela, un poids forfaitaire de 75 kg par passager (sans conducteur) est calculé.

Vous trouverez des explications détaillées sur la masse des passagers au point « Mentions légales ».

Nombre de sièges autorisés (conducteur inclus)	2	4	4
--	---	---	---

4. Les Poids définis par le constructeur pour les équipements en option...

... sont une valeur définie par CROSSCAMP par implantation pour la masse maximale d'équipement pouvant être commandé en option. Cette limitation a pour but de garantir que la **capacité de charge minimale**, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires montés ultérieurement pour les véhicules livrés par CROSSCAMP soit également disponible pour la charge supplémentaire. Si la pesée à la fin de la chaîne devait **exceptionnellement révéler** que la possibilité de chargement additionnel réelle dépasse en baisse la capacité de charge minimale par suite d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderions alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

Vous trouverez des explications détaillées sur les répercussions des tolérances sur la capacité de charge minimale et la masse de la charge utile au point « Mentions légales ».

Motorisations	Conditions / Compatibilité	Supplément de poids en kg	Prix TTC TVA 20%		
			CVC FLEX 541	CVC FULL 600	CVC FULL 640
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 140 ch.) PTAC 3.499 kg	Moteur de base	-	53.499,00 €	62.499,00 €	64.899,00 €
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.499 kg	-	0	2.719,00 €	-	-
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.499 kg	-	0	-	2.719,00 €	-
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.499 kg	-	0	-	-	2.719,00 €
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi Maxi (2,2 l / 140 ch.) PTAC 3.500 kg	-	40	-	-	759,00 €
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi Maxi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.500 kg	-	40	-	-	3.479,00 €

5. Le poids en surplus de l'équipement en option et des paquets...

... augmente la masse réelle du véhicule (= masse en ordre de marche plus l'équipement en option choisi) et diminue la capacité de charge. La valeur mentionnée indique le poids en surplus par rapport à l'équipement standard de l'implantation respective. Le poids total des paquets choisis et de l'équipement en option ne doit pas dépasser les Poids défini par le constructeur pour les équipements en option.

DONNÉES TECHNIQUES	CV FLEX 541	CV FULL 600	CV FULL 640
Châssis de série	Opel Movano / Peugeot Boxer	Opel Movano / Peugeot Boxer	Opel Movano / Peugeot Boxer
Moteur	2.2 BlueHDi	2.2 BlueHDi	2.2 BlueHDi
Puissance maximale en ch.	140	140	140
Normes d'émission	Euro 6d Final	Euro 6d Final	Euro 6d Final
Dimension des pneus	215/70 R15 CP	215/70 R15 CP	215/70 R15 CP
Longueur du véhicule	541	599	639
Largeur du véhicule	205	205	205

Hauteur	265	265	265
Type de toit	Toit fixe	Toit fixe	Toit fixe
Hauteur sous plafond en cm	190	190	190
Empattement en mm	345	404	404
Masse en ordre de marche en kg *	2610 (2480 - 2741)	2820 (2679 - 2961)	2970 (2822 - 3119)
Poids défini par le constructeur pour les équipements en option (kg)*	740	354	200
Masse en charge maximale techniquement admissible en kg	3499	3499	3499
Poids tractable maximal freiné kg	2500	2500	2500
Nombre de personnes autorisé	2	4	4
Dimensions du lit arrière L x l en cm	188 x 133	197 x 157 - 140	195 - 179 x 197
Lit d'appoint transversal dans le salon		180 x 88 (○)	180 x 88 (○)
Dimensions du lit du toit relevable L x l en cm	209 x 143 (○)	209 x 143 (○)	209 x 143
Nombre de places couchages	2 – 4 (○)	2 - 5 (○)	2 - 5 (○)
Type de chauffage	Diesel, 2 kW	Chauffage à air pulsé, 4 kW	Chauffage à air pulsé 4 kW
Réservoir eau propre en l	10	100	100
Volume du réservoir eau propre en ordre de marche en l	-	20	20
Réservoir d'eaux usées en l	10	90	90
Batterie complémentaire cellule Ah	95	95	95
Prise 12 V	0	1	1
Prises 230 V	2	2	2
Prises USB	4	4	4

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE CAMPER VAN PEUGEOT / OPEL (AU 01.06.2023)

	FLEX 541	FULL 600	FULL 640
Véhicule de base	53.499,00 €	62.499,00 €	64.899,00 €
Prix de vente incluant 20% de TVA			
Équipements			
Unlimited Edition FLEX 541 : inclus dans le prix de base	•	×	×
Unlimited Edition FULL 600 : inclus dans le prix de base	×	•	×
Unlimited Edition FULL 640 : inclus dans le prix de base	×	×	•
Véhicule de base - équipement Peugeot / Opel			
Verrouillage centralisé	•	•	•
Batterie 105 Ah	•	•	•
Airbag conducteur	•	•	•
Airbag passager	•	•	•
Cruise Control	•	•	•
Rétroviseurs extérieurs chauffants et électriques	•	•	•
Sièges conducteur/passager coordonnés au tissu de la cellule	•	•	•
Climatisation cabine	•	•	•
Siège conducteur réglable en hauteur et en inclinaison	•	•	•
Fixation pour tablette et smartphone	•	•	•
Réservoir diesel 90 litres ¹⁾	•	•	•
Jantes en alliage 16 pouces ¹⁾	•	•	•

Info

En ce qui concerne la **masse en ordre de marche indiquée**, il s'agit d'une valeur standard définie dans la procédure de réception par type. En raison des tolérances de fabrication, la masse en ordre de marche réellement pesée peut diverger de la valeur indiquée ci-dessus. Des écarts pouvant atteindre jusqu'à $\pm 5\%$ de la masse en ordre de marche sont autorisés par la loi et possibles. La marge admissible en kilogrammes est indiquée entre parenthèses après la masse en ordre de marche.

Dans le cas des **Poids défini par le constructeur pour les équipements en option**, il s'agit d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSSCAMP définit le poids maximal disponible pour l'équipement en option installé en usine. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par CROSSCAMP est aussi réellement

disponible pour la charge supplémentaire.

Le poids réel de votre véhicule départ usine peut uniquement être déterminé par une pesée à la fin de la chaîne. Si la pesée devait exceptionnellement révéler que, malgré la limitation de l'équipement en option, la capacité de charge supplémentaire réelle est inférieure à la capacité de charge minimale du fait d'un écart de poids admissible vers le haut, nous procéderons alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

La masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule ainsi que la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu n'ont pas le droit d'être dépassées. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids et pour la configuration du véhicule au **point Mentions légales**.

Kit anti-crevaisson et anneau de remorquage	•	•	•
Prise USB	•	•	•
Volant et pommeau de levier de vitesses en cuir ¹⁾	•	•	•
Techno Trim : applications aluminium sur les buses d'aération ¹⁾	•	•	•
Feux de jour à LED ¹⁾	•	•	•
Captain Chair avec deux accoudoirs, pivotant ¹⁾	•	•	•
Antenne DAB avec haut-parleur et pré-équipement radio ¹⁾	•	•	•
Porte-gobelet	•	•	•
ESP	•	•	•
Sièges conducteur/passager pivotants, siège conducteur également réglable en hauteur	•	•	•
Direction assistée	•	•	•
Lève-vitres électrique	•	•	•
Couleur carrosserie			
Icy White (blanc)	•	•	•
Pare-chocs de la même couleur que celle du véhicule ¹⁾	•	•	•
Extérieur cellule			
Baies avec moustiquaire et store occultant au niveau de la cuisine et de la dînette	•	•	•
Baies avec moustiquaire et store occultant dans les portes arrière	•	•	•
Baie salle de bain avec moustiquaire et store occultant ¹⁾	×	•	•
Baie arrière droite avec moustiquaire et store occultant ¹⁾	×	•	•
Lanterneau Midi-Heki 70 x 50 cm au-dessus de la dînette avec moustiquaire et store occultant	×	•	•
Lanterneau Mini-Heki 40 x 40 cm à l'arrière avec moustiquaire et store occultant	×	•	•
Lanterneau dans la salle de bain, avec moustiquaire	×	•	•
Marchepied électrique	•	•	•
Moustiquaire de porte	•	•	•
Éclairage d'auvent ¹⁾	•	•	•
Baies à cadre ¹⁾	•	•	•
Store ¹⁾	•	•	•
Intérieur cellule			
Store plissé cabine : pare-brise	•	•	•
Store plissé cabine : baies latérales	•	•	•
Cuisine fonctionnelle et ergonomique avec un grand plan de travail	•	•	•
Tiroir spacieux avec système Servosoft	×	•	•
Meuble bas de cuisine avec rangements	•	×	×
Combiné évier-réchaud 2 feux à allumage électrique	×	•	•
Réchaud 2 feux avec allumage électrique	•	×	×
Évier séparé avec robinet design	•	×	×
Cuisine modulable et partiellement amovible	•	×	×
Réfrigérateur à compression 84 l, incluant freezer 6,1 l	×	•	•
Réfrigérateur à compression 70 l, avec système d'ouverture des deux côtés	•	×	×
Réservoir eau propre 100 l, réservoir eaux usées 90 l	×	•	•

Réservoir eau propre 10 l, réservoir eaux usées 10 l	•	×	×
Salle de bain compacte (porte coulissante) avec lavabo fixe et toilettes à cassette	×	•	•
Grands espaces de rangement dans la salle de bain	×	•	•
Équipement douche (pompeau de douche extensible, rideau de douche, rail de guidage, support de douche, crochet à vêtements)	×	•	•
Salle de douche variable avec douche extérieure mobile ¹⁾	•	×	×
Penderie à 4 compartiments escamotable ¹⁾	•	×	×
Tringle à vêtements à l'arrière	•	×	×
Espaces de rangement et de chargement généreux	•	•	•
Compartiment de rangement spacieux au-dessus de la cabine de conduite	•	•	•
Cloison de séparation avec accès aisé au lit double	×	•	×
Marches d'accès pour lits arrière	×	×	•
Lit(s) arrière avec sommier à lattes rabattable	×	•	•
4 anneaux d'arrimage à l'arrière	×	•	•
Extension sous le lit arrière	×	•	•
Salon confortable avec revêtement de paroi latérale de haute qualité	×	•	•
Assises ergonomiques pour davantage de confort	×	•	•
Rallonge de table pivotante ¹⁾	×	•	•
Table flexible, utilisable aussi à l'extérieur (FLEX 541 3 pieds) ¹⁾	•	•	•
Canapé confortable escamotable avec fonction couchage	•	×	×
Coussin complémentaire pour canapé-lit ¹⁾	•	×	×
Dînette sur estrade avec compartiment de rangement intégré	×	•	•
Estrade de la dînette avec éclairage indirect qui s'allume automatiquement à l'ouverture de la porte	×	•	•
Moquette surjetée sur l'estrade ¹⁾	×	•	•
Tapis de cabine ¹⁾	×	•	•
Système Isofix sur un siège	×	•	•
Tissu noir Canaima	•	•	•
Mobilier bicolore : Makalu Pearl Grey / Web Kieselgrau	×	•	•
Mobilier Makalu Pearl Grey	•	×	×
Garantie étanchéité 6 ans	•	•	•
Batterie cellule puissante et sans entretien (95 Ah)	•	•	•
Panneau de commande avec indication de tous les niveaux y compris la charge de la batterie	•	•	•
Chargeur pour batterie cellule et moteur 12 V / 18 A (charge de maintien)	•	•	•
Prise extérieure 230 V avec coupe-circuit automatique	•	•	•
2x prises 230 V, 2x double-prises USB, 1x prise 12 V	×	•	•
2x prises 230 V, 2x double-prises USB	•	×	×
Interrupteurs pour l'éclairage répartis de manière optimale dans le véhicule, entre autres à l'entrée	×	•	•
Interrupteurs pour l'éclairage répartis de manière optimale dans le véhicule, entre autres directement à l'entrée et dans la cuisine	•	×	×
Bandeaux LED dans la cuisine	•	•	•



FLEX 541



ÉQUIPEMENT UNLIMITED EDITION

- Pare-chocs au coloris du véhicule
- Antenne avec haut-parleurs et précâblage radio
- Jantes alu 16"
- Volant et pommeau de levier de vitesses en cuir
- Techno Trim
- Feux de jour à LED
- Éclairage d'auvent
- Baies à cadre
- Store
- Coussin complémentaire pour canapé-lit
- Cabine de douche escamotable
- Penderie escamotable
- Éclairage indirect
- Précablage pour panneau solaire
- Précablage pour caméra de recul



FULL 600



ÉQUIPEMENT UNLIMITED EDITION

- Pare-chocs au coloris du véhicule
- Antenne avec haut-parleurs et précâblage radio
- Jantes alu 16"
- Volant et pommeau de levier de vitesses en cuir
- Techno Trim
- Feux de jour à LED
- Baies à cadre
- Baie arrière droite
- Baie salle de bain
- Éclairage d'auvent
- Store
- Éclairage indirect placards hauts
- Double prise USB
- Moquette surjetée sur l'estrade
- Tapis de cabine
- Rallonge de table pivotante
- Précablage pour panneau solaire
- Précablage TV 12 V, raccordement antenne, support TV
- Précablage pour caméra de recul

PRIX DE BASE 62.499 €

AVANTAGE PRIX 3.000 €



FULL 640



ÉQUIPEMENT UNLIMITED EDITION

- Pare-chocs au coloris du véhicule
- Antenne avec haut-parleurs et précâblage radio
- Jantes alu 16"
- Volant et pommeau de levier de vitesses en cuir
- Techno Trim
- Feux de jour à LED
- Baies à cadre
- Baie arrière droite
- Baie salle de bain
- Éclairage d'auvent
- Store
- Éclairage indirect placards hauts
- Double prise USB
- Moquette surjetée sur l'estrade
- Tapis de cabine
- Rallonge de table pivotante
- Précablage pour panneau solaire
- Précablage TV 12 V, raccordement antenne, support TV
- Précablage pour caméra de recul

PRIX DE BASE 64.899 €

AVANTAGE PRIX 3.000 €

Spots sur rail à positionner librement	×	•	•
Éclairage indirect ¹⁾	•	•	•
Éclairage à intensité variable au plafond et aux parois latérales	•	×	×
Éclairage de l'espace de rangement arrière	×	•	•
Pré-cablage TV 12 V, raccordement antenne ¹⁾	×	•	•
Pré-cablage pour caméra de recul ¹⁾	•	•	•
Pré-cablage pour panneau solaire ¹⁾	•	•	•
Emplacement pour 2 bouteilles de gaz de 11 kg	×	•	•
Emplacement pour bouteilles de gaz de 2,8 kg	•	×	×
Vanne d'arrêt du gaz	•	•	•
Robinet gaz facilement accessible (position centrale)	•	•	•
Chauffage			
Chauffage à air pulsé 4 kW avec chauffe-eau	×	•	•
Panneau de commande standard pour le chauffage (analogique)	•	•	•
Chauffage au diesel sous plancher 2 KW (air pulsé)	•	×	×

¹⁾ Unlimited Edition inclus dans le prix de base

ÉQUIPEMENT EN OPTION

Sous réserve de fautes d'impression/d'erreurs

	Conditions / Compatibilité	Supplément de poids en kg	Prix TTC TVA 20%		
Motorisations					
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 140 ch.) PTAC 3.499 kg	Moteur de base	-	53.499,00 €	62.499,00 €	64.899,00 €
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.499 kg	-	0	2.719,00 €	-	-
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.499 kg	-	0	-	2.719,00 €	-
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.499 kg	-	0	-	-	2.719,00 €
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi Maxi (2,2 l / 140 ch.) PTAC 3.500 kg	-	40	-	-	759,00 €
Opel Movano BlueHDi / Peugeot Boxer BlueHDi Maxi (2,2 l / 165 ch.) PTAC 3.500 kg	-	40	-	-	3.479,00 €
Couleurs carrosserie					
Gris Thunder (Lanzarote)	Pare-chocs au coloris du véhicule inclus dans le prix	0	699,00 €	699,00 €	699,00 €
Gris Artense métallisé		2,5	959,00 €	959,00 €	959,00 €
Gris Expedition (Campovolo)		0	699,00 €	699,00 €	699,00 €
Gris Graphit métallisé (noir)		2,5	959,00 €	959,00 €	959,00 €
Les Packs					
Pack sécurité	-	0	1.209,00 €	1.209,00 €	1.209,00 €

Assistance au freinage d'urgence Avertisseur de franchissement de ligne Capteur de pluie et de luminosité fonction anti-éblouissement automatique					
Options châssis					
Capteur de pression des pneus	-	0,8	299,00 €	299,00 €	299,00 €
Feux antibrouillard	-	2	199,00 €	199,00 €	199,00 €
Climatisation automatique de cabine	-	0	499,00 €	499,00 €	499,00 €
Crochet d'attelage amovible	-	40	1.109,00 €	1.109,00 €	1.109,00 €
Commande radio au volant	-	0,4	119,00 €	119,00 €	119,00 €
Système d'assistance angles morts + indicateur de présence arrière latérale	-	0	909,00 €	909,00 €	909,00 €
Aide au stationnement (capteurs à l'arrière)	Incompatible avec porte-vélos et crochet d'attelage	0,8	449,00 €	449,00 €	449,00 €
Traction + / IntelliGrip	-	0,5	99,00 €	99,00 €	99,00 €
Pré-équipement pour crochet d'attelage	-	0	289,00 €	289,00 €	289,00 €
Options Crosscamp					
Baie arrière gauche avec moustiquaire et store occultant	Uniquement pour FULL 600	6	-	499,00 €	-
Baie arrière gauche avec moustiquaire et store occultant	Uniquement pour Full 640	8,2	-	-	499,00 €
Toit relevable noir, ouverture complète à l'avant, assistance de fermeture électrique, moustiquaire, lampes col de cygne et prises USB, avec matelas de haute qualité	-	127	6.049,00 €	6.049,00 €	6.049,00 €
Lit d'appoint transversal dans le séjour	-	9	-	499,00 €	499,00 €
Deuxième batterie cellule 95 Ah	-	27	429,00 €	429,00 €	429,00 €
Inverseur gaz DuoControl à commutation automatique, Crashsensor, Eisex et filtre à gaz	-	0,7	-	499,00 €	499,00 €
Frais annexes obligatoires					
Assurance tous risques	-	-	114,00 €	114,00 €	114,00 €
TÜV (COC)	-	-	190,58 €	190,58 €	190,58 €

Info

L'installation en usine de l'équipement en option accroît la masse réelle du véhicule et diminue la capacité de charge. Le poids en surplus indiqué pour les paquets et l'équipement en option fait apparaître le poids en surplus par rapport à l'équipement standard du modèle en question ou de l'implantation.

Le poids total de l'équipement choisi en option ne doit pas dépasser la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option indiquée dans les aperçus des modèles. Il s'agit ici d'une valeur calculée déterminée pour chaque type et chaque implantation, par laquelle CROSSCAMP définit le poids maximal

disponible pour l'équipement en option installé en usine. Vous trouverez des informations et explications détaillées sur le thème du poids au point Mentions légales.

Dans le cas d'une surcharge, la masse définie par le fabricant pour l'équipement en option augmente. Cette augmentation résulte de la capacité de charge plus élevée due au châssis alternatif. Le propre poids plus élevé du châssis alternatif et notamment le poids pour, le cas échéant, des variantes de moteurs plus lourds contraignantes doivent être déduits.

MENTIONS LÉGALES SUR LES INFORMATIONS RELATIVES AU POIDS

Les indications et les contrôles de poids pour les camping-cars sont réglés dans tous les pays de l'UE de manière standardisée dans le règlement d'exécution de l'UE n° 2021/535 (jusqu'à juin 2022: règlement d'exécution de l'UE n° 1230/2012). Nous avons regroupé pour vous et vous expliquons les principaux termes et les spécifications légales qui découlent de ce règlement. Nos revendeurs et le configurateur CROSSCAMP sur notre site Internet constituent une aide complémentaire pour la configuration de votre véhicule.

1. Masse maximale techniquement admissible

La masse maximale techniquement admissible (ou encore: masse maximale techniquement admissible à l'état chargé) du véhicule (par ex. 3 500 kg) est une spécification de masse définie par le fabricant que le véhicule ne doit pas dépasser. Vous trouverez des informations sur la masse maximale techniquement admissible du modèle que vous avez choisi dans les caractéristiques techniques. Si, au cours de son fonctionnement pratique, le véhicule dépasse la masse maximale techniquement admissible, ceci représente une infraction au règlement passible d'une amende.

2. Masse en ordre de marche

En termes simples, il s'agit de la **masse en état de marche** du véhicule de base avec l'équipement standard plus un poids forfaitaire de 75 kg pour le conducteur fixé par la loi. Elle comprend principalement les éléments suivants:

- le poids à vide du véhicule, avec sa carrosserie, y compris le plein des consommables comme les graisses, les huiles et les liquides réfrigérants;
- l'équipement standard, c'est-à-dire tous les objets d'équipements qui sont normalement contenus dans l'étendue de la livraison montés en usine;
- le réservoir d'eau fraîche intégralement rempli en état de marche (remplissage conforme aux indications du fabricant; 20 litres) et une bouteille de gaz en alu remplie de gaz à 100 % et pesant 11 kg (2,8 kg)
- le réservoir à carburant rempli à 90 %, avec le carburant;
- le conducteur, dont le poids – indépendamment du poids réel – est fixé à un forfait de 75 kg selon le droit en vigueur dans les pays de l'UE.

Vous trouverez des informations sur la masse en ordre de marche pour chaque modèle dans nos documents de vente. Il est **important** de savoir que, en ce qui concerne la valeur indiquée dans les documents de vente pour la masse en ordre de marche, il s'agit d'une **valeur standard** déterminée dans le cadre d'une procédure de réception par type et contrôlée par les autorités. Il est légalement autorisé et possible que la masse en ordre de marche du véhicule qui vous a été livré diverge de la valeur nominale indiquée dans les documents de vente. La **tolérance admissible s'élève à ± 5 %**. Ainsi, le législateur UE tient compte du fait que certaines fluctuations se produisent pour la masse en ordre de marche, en raison des fluctuations de poids pour les pièces en sous-traitance ainsi qu'en raison du processus et des intempéries.

Ces divergences de poids peuvent être constatées à l'appui d'un exemple de calcul:

Masse en ordre de marche selon les documents de vente: 2 850 kg

Tolérance légalement admissible de ± 5 % : 142,50 kg

Marge légalement admissible de la masse en ordre de marche: 2 707,50 kg à 2 992,50 kg

La marge concrète des divergences de poids admissibles de chaque modèle se trouve dans les caractéristiques techniques. CROSSCAMP déploie de gros efforts pour réduire à un minimum incompressible les fluctuations de poids du point de vue de la production. Les écarts aux extrémités supérieure et inférieure de la marge sont donc très rares; cependant, d'un point de vue technique, ils ne peuvent pas être totalement exclus malgré toutes les optimisations. Le poids réel du véhicule ainsi que le respect de la tolérance admissible sont donc contrôlés par CROSSCAMP par pesée de chaque véhicule à la fin de la chaîne.

3. Masse des passagers

La **masse des passagers** s'élève pour chaque siège prévu par le fabricant à un forfait de 75 kg, indépendamment du poids réel des passagers. La masse du conducteur est déjà comprise dans la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et n'est donc pas à nouveau calculée. Dans le cas d'un camping-car avec quatre sièges autorisés, la masse des passagers s'élève ainsi à 3 * 75 kg = 225 kg.

4. Équipement en option et masse réelle

L'équipement en option (aussi: équipement additionnel) comprend, selon la définition juridique, toutes les pièces d'équipement **optionnelles** non contenues dans l'équipement standard, **lesquelles sont montées sur le véhicule sous la responsabilité du fabricant** – c'est-à-dire départ usine – et qui peuvent être commandées par le client (par ex. store-banne, support pour vélo ou moto, installation satellite, installation solaire, four, etc.). Vous trouverez des informations sur les poids individuels ou par paquet de l'équipement en option pouvant être commandé dans nos documents de vente. À ce titre, les autres accessoires installés en usine après la livraison du véhicule par le revendeur ou par vous personnellement ne font pas partie de l'équipement en option. La masse du véhicule en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2) et la masse de l'équipement en option monté en usine sur un véhicule concret sont désignées ensemble comme masse réelle. Vous trouverez l'indication correspondante pour votre véhicule après le transfert sous le chiffre 13.2 du certificat de conformité (Certificate of Conformity, CoC). Veuillez noter que cette indication est également une valeur standardisée. Étant donné que pour la masse en ordre de marche – en tant qu'élément de la masse réelle – une tolérance légalement autorisée de ± 5 % est valable (voir n° 2), la masse réelle peut aussi varier par rapport à la valeur nominale indiquée.

5. Capacité de charge et capacité de charge minimale

Le montage d'un équipement en option est également soumis à des limites techniques et juridiques : il n'est possible de commander et de monter en usine que l'équipement en option qui offre encore suffisamment de poids libre pour les bagages et les autres accessoires (capacité de charge), sans que la masse en charge maximale techniquement admissible soit dépassée. La capacité de charge résulte de la déduction de la masse en ordre de marche (valeur nominale selon les documents de vente, voir ci-dessus n° 2), la masse de l'équipement en option et de la masse des passagers (voir ci-dessus n° 3) de la masse en charge maximale techniquement admissible (voir ci-dessus n° 1). La réglementation européenne prévoit pour les camping-cars une capacité de charge minimale fixe, qui doit au moins être disponible pour les bagages ou les autres accessoires non montés en usine. Cette capacité de charge minimale se calcule de la manière suivante ::

Capacité de charge minimale en kg $\geq 10 * (n + L)$

Ce qui suit étant applicable: « n » = nombre maximal de passagers plus le conducteur et « L » = longueur totale du véhicule en mètres.

Dans le cas d'un camping-car d'une longueur de 6 m avec 4 sièges autorisés, la capacité de charge minimale s'élève donc par ex. à $10 \text{ kg} * (4 + 6) = 100 \text{ kg}$.

Afin que la capacité de charge minimale reste préservée, il existe pour chaque modèle de véhicule une combinaison maximale d'équipements pouvant être commandés en option. Dans l'exemple ci-dessus, avec une capacité de charge minimale de 100 kg, la masse en charge de l'équipement en option pour un véhicule avec quatre sièges autorisés et une masse en ordre de marche de 2 850 kg par ex. devrait s'élever au maximum à 325 kg:

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
 - 2 850 kg masse en ordre de marche
 - 3*75 kg masse des passagers
 - 100 kg capacité de charge minimale
 = 325 kg masse maximale autorisée de l'équipement en option

Il est important de savoir que ce calcul part de la valeur standard fixée dans la procédure de réception par type pour la masse en ordre de marche, sans prendre en considération les écarts de poids admissibles pour la masse en ordre de marche (voir ci-dessus n° 2). Si la valeur maximale admissible pour l'équipement en option de (dans l'exemple) 325 kg est presque ou complètement épuisée, il se peut donc que, lors d'un écart de poids vers le haut, la capacité de charge minimale de 100 kg soit certes garantie du point de vue calcul en appliquant la valeur standard de la masse en ordre de marche, mais que, en réalité, il n'existe aucune possibilité de chargement additionnel correspondante. Voici également un exemple de calcul pour un véhicule équipé de quatre sièges, dont la masse en ordre de marche réellement pesée est supérieure de 2 % à la valeur nominale:

3 500 kg masse en charge maximale techniquement admissible
 - 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
 - 3*75 kg masse des passagers
 - 325 kg équipement en option (valeur maximale autorisée)
 = 43 kg possibilité de chargement additionnel réelle (< masse nominale de la capacité de charge de 100 kg)

Pour éviter ce genre de situation, CROSSCAMP réduit encore, selon les modèles, le poids maximal autorisé de l'équipement total pouvant être commandé en option. La limitation de l'équipement en option a pour but de garantir que la capacité de charge minimale, c'est-à-dire la masse libre prescrite par la loi pour les bagages et les accessoires installés ultérieurement sur les véhicules livrés par CROSSCAMP, soit aussi réellement disponible pour la charge supplémentaire.

Étant donné que le poids d'un véhicule concret peut uniquement être déterminé lors de la pesée à la fin de la bande, Il peut arriver, dans des cas très rares, que malgré cette limitation de l'équipement en option, la capacité de charge minimale à la fin de la bande ne soit pas garantie. Afin de garantir la capacité de charge minimale y compris dans ces cas, CROSSCAMP procédera alors, avant la livraison du véhicule, à un contrôle conjointement avec votre partenaire et vous-même, pour savoir si nous devons par ex. surcharger le véhicule, réduire le nombre de sièges ou retirer l'équipement en option.

6. Répercussions des tolérances de la masse en ordre de marche sur la capacité de charge minimale

Indépendamment de la capacité de charge minimale, vous devez aussi prendre en considération le fait que des fluctuations inévitables dues à la production de la masse en ordre de marche – vers le haut comme vers le bas – ont des répercussions en miroir sur la possibilité de chargement additionnel restante : si vous commandez notre exemple de véhicule (voir ci-dessus n° 3.) par ex. avec un équipement en option d'un poids total de 150 kg, il en résulte une capacité de charge calculée de 275 kg sur la base de la valeur standard pour la masse en ordre de marche. La possibilité de chargement additionnel réellement disponible peut diverger de cette valeur en raison des tolérances et être plus ou moins élevée. Si la masse en ordre de marche de votre véhicule est environ de 2 % supérieure (admissible) à celle indiquée dans les documents de vente, la possibilité de chargement additionnel passe de 275 kg à 218 kg:

3 500 kg masse maximale techniquement admissible
 2 907 kg masse en ordre de marche réellement pesée (+ 2 % par rapport à la valeur indiquée de 2 850 kg)
 3*75 kg masse des passagers
 150 kg équipement en option commandé pour le véhicule concret
 = 218 kg possibilité de chargement additionnel réelle

Pour être sûr que la capacité de charge calculée soit réellement donnée, calculez à titre préventif les tolérances autorisées et possibles pour la masse en ordre de marche lors de la configuration de votre véhicule.

Nous recommandons par ailleurs de peser le camping-car chargé avant de prendre la route sur une bascule non automatique et de déterminer, en respectant le poids individuel des passagers, si la masse maximale techniquement admissible et la masse maximale techniquement admissible sur l'essieu sont respectées.